

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE***Liberté
Égalité
Fraternité***DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES****IDENTIFICATION**

M SAID Arezki

A COMPLETER
A COMPLETER

N° d'adhérent : 20220040122929

Pour le compte de :**SAS A.C.E.F**9 RUE DE L OURCQ
75019 PARIS 19N° SIREN : 900 146 846Période déclarée : Année 2024Date limite de dépôt : 20/05/2025**ÉLÉMENTS DÉCLARÉS**

Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2024)

Annexe N° 2065-BIS (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2023)

Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2024)

Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2024)

Annexe N° 2033-G (applicable à compter du 31/12/2021)

Certifie conforme à l'original.

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065

(Applicable à compter du
31/12/2024)

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie	9 RUE DE L OURCQ	Ville	PARIS
Code postal	75019	Pays	FRANCE

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

CONSEIL EN GESTION D ENTREPRISES

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux normal		Bénéfice imposable à 15%	30 642	Déficit (report du 2033-8)	
-----------------------------------	--	--------------------------	--------	----------------------------	--

F - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? Oui

Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé SAGE

AUTRES INFORMATIONS

3 - COORDONNÉES DU CONSEIL

S'agit-il d'un conseil salarié (S) ou indépendant (I)	I		
Forme juridique ou titre	SAS	Nom et prénom ou dénomination	A.C.E.F
Qualité et profession ou complément de dénomination	CONSEIL EN GESTION D ENTREPRISES		
Numéro, type et nom de voie	9 RUE DE L OURCQ	Ville	PARIS
Code postal	75019	Pays	FRANCE
N° téléphone	0142009714		

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE***Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065**N° 2065-BIS***(Applicable à compter du
31/12/2022)***L - ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION****1 - RÉMUNÉRATIONS**Montant brut des salaires (*hors apprentis et handicapés*)**27 048**



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A

(Applicable à compter du
31/12/2023)

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice des en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	1 670	165	1 505
Immobilisations financières (1)	1 881		1 881
TOTAL I (5)	3 551	165	3 386
2 - Actif circulant			
Créances (2) clients et comptes rattachés	34 366		34 366
Créances autres (3)	36 365		36 365
Disponibilités	24 704		24 704
TOTAL II	95 435		95 435
TOTAL GENERAL (I + II)	98 986	165	98 821

B - PASSIF

	Net Exercice des en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	1 000
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	19 570
Report à nouveau	18 218
Résultat de l'exercice	26 046
TOTAL I	64 834
3 - Dettes (4)	
Emprunts et dettes assimilées	4 539
Fournisseurs et comptes rattachés	5 873
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	5 541 23 575
TOTAL III	33 987
TOTAL GENERAL (I + II + III)	98 821

RENOIS

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an		(4) Dont dettes à plus d'un an	4 539
(2) Dont créances à plus d'un an		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	1 670



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-B

(Applicable à compter du
31/12/2024)

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION				Exercice N
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires		84 081
Autres produits				1 210
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				85 291
CHARGES D'EXPLOITATION				
				18 647
Autres charges externes		dont crédit-bail mobilier	1 227	
		dont crédit-bail immobilier	8 080	
Impôts, taxes et versements assimilés		dont TP/CFE, CVAE	344	344
Rémunérations du personnel				27 048
Charges sociales				6 582
Dotations aux amortissements				165
Total des charges d'exploitation (II)				52 786
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				32 505
	Produits exceptionnels (IV)			161
	Charges financières (V)			483
Produits et charges divers	Charges exceptionnelles (VI)			1 541
	Impôts sur les bénéfices (VII)			4 596
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				26 046

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	26 046	
Réintégrations de l'exercice		
Impôts et taxes non déductibles		4 596
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		
	30 642	
2. RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		
	30 642	



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Immobilisations Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réalisation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations corporelles					
Autres immobilisations corporelles		1 670		1 670	
Immobilisations financières					
	1 756	125		1 881	
TOTAL rubrique I	1 756	1 795		3 551	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles		165		165
TOTAL rubrique II		165		165



Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

III - DIVERS

Montant de la TVA collectée	15 961
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	2 711



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Contribution économique territoriale Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel

2,00

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises

84 081

TOTAL 1

84 081

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances

9 340

Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois

9 307

Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)

2 189

TOTAL 3

20 836

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)

63 245

V - COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE

0

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Chiffre d'affaires de référence de la CVAE

0



Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	100
Total du nombre d'associés	1	Total du nombre de parts ou d'actions	100

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	MONSIEUR		
Nom et prénom	SAID AREZKI	Nom d'usage	
Nombre de parts ou d'actions	100	Pourcentage de détention	100,00%
Date de naissance	09/01/1947	Pays de naissance	ALGERIE
Code postal de naissance	99	Commune de naissance	AZEFFOUN
Numéro, type et nom de voie	1 BIS RUE CURIAL		
Code postal	75019	Ville	PARIS
Pays	FRANCE		



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Filiales et participations

N° 2033-G

*(Applicable à compter du
31/12/2021)*

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.



S.A.S A.C.E.F
Société par Actions simplifiées au capital de 1 000 euros
Siège Social : 9 rue de l'Ourcq - 75019 Paris
RCS de Paris : 900 146 846

RAPPORT DE GESTION
de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2025

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de ce même exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les formes et méthodes d'évaluation en vigueur faisant application des règles comptables.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à 84 081 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 27 048 euros.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 6 582 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 52 786 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 32 505 euros.

Quant au résultat courant avant impôt, tenant compte du solde des produits et frais financiers, il s'établit à 32 022 euros.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de (-) 1 380 euros
- de l'impôt sur les sociétés de (-) 4 596 euros

l'exercice clos le 31 décembre 2024 se traduit par un bénéfice de 26 046 euros.

Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 26 046 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver les affectations suivantes :

Au compte « Report à nouveau »	10 426 euros
au compte « Réserve légale »	100 euros
et le solde, soit la somme de	15 520 euros au compte de « Autres
réserves » qui s'élèvent ainsi à 35 090 euros.	

Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la Société seraient de 64 834 euros.

GERANCE ET CONTRÔLE DE LA SOCIETE

- Rémunération de la gérance

Vous aurez à approuver la rémunération perçue par Monsieur SAID Arezki, pour ses fonctions de gérant, au cours de l'exercice écoulé, soit la somme de 8 212 euros.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LA GERANCE



SAS A.C.E.F
Société à par Actions simplifiées au capital de 1 000 euros
Siège Social : 9 rue de l'Ourcq 75019 Paris
RCS de Paris : 900 146 846

RAPPORT SPÉCIAL
de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2025

Conformément à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction.

Nous vous précisons qu'aucune convention visée à cet article n'a été conclue au titre de l'exercice écoulé.

LA GERANCE



S.A.S A.C.E.F
Société par actions simplifiées au capital de 1 000 euros
Siège Social : 9 rue de l'Ourcq - 75019 Paris
RCS de Paris : 900 146 846

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025**

L'an deux mil vingt cinq

Le 30 Juin,

A 13 heures,

L'associé de la société A.C.E.F, Société par actions simplifiées au capital de 1 000 euros, divisé en 100 actions de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 9 rue de l'Ourcq 75019 Paris, sur convocation de la gérance.

Seul présent :

- Monsieur SAID Arezki

Seul associé de la Société et représentant en tant que t elle la totalité des actions émises par la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur SAID Arezki – Président.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, et décision à cet égard,
- Questions diverses,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 26 046 euros de l'exercice de la manière suivante :

Au compte « Report à nouveau »	10 426 euros
au compte « Réserve légale »	100 euros
et le solde, soit la somme de	15 520 euros au compte de « Autres
réserves » qui s'élèvent ainsi à 35 090 euros.	

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération perçue par Monsieur SAID Arezki pour ses fonctions de gérant au cours de l'exercice écoulé, soit la somme de de 8 212 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

LA GERANCE



S.A.S. A.C.E.F
Société par actions simplifiées au capital de 1 000 euros
Siège Social : 9 rue de l'Ourcq - 75019 Paris
RCS de Paris : 900 146 846

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025**

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2024**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 26 046 euros de l'exercice de la manière suivante :

Au compte « Report à nouveau »	10 426 euros
au compte « Réserve légale »	100 euros
et le solde, soit la somme de réserves » qui s'élèvent ainsi à 35 090 euros.	15 520 euros au compte de « Autres

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

LA GÉRANCE

